

**PRESS
RELEASE**



**COMMUNIQUE
DE PRESSE**

No.005 – 8 Juillet 2015 – Accra, Ghana

PRESIDENTE PAR INTERIM NOMMEE A L'ARREC

Mme Ifeyinwa Ikeonu, un Membre du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Electricité de la CEDEAO a été nommé comme la Présidente par intérim de l'institution.

Sa nomination, qui est entré en vigueur le 1er juillet 2015, fait suite à la fin du mandat d'El Hadj Ibrahima Thiam, président pionnier de l'ARREC.

Lors d'une brève réunion avec le personnel, le mardi 7 juillet 2015, au siège de l'institution à Accra (Ghana), Mme Ikeonu a félicité le Président sortant et a appelé le personnel à toujours donner le meilleur d'eux même et à aider l'institution à exécuter son mandat. Elle a souligné qu'il était important de travailler avec intégrité et professionnalisme afin de laisser un héritage valable.

Elle a déclaré que les membres du Conseil de Régulation de l'ARREC continueraient à travailler dur vers la réalisation des objectifs de l'ARREC et l'exécution des activités en cours vers l'entrée en vigueur du marché d'électricité régional. Elle a ensuite appelé à la poursuite de la coopération de tout le personnel pour soutenir le Conseil.

Mme Ikeonu a également parlé de quelques-unes des réalisations du Président sortant et a relevé qu' "il n'est pas facile de donner naissance à une institution, en particulier dans un environnement tel que le nôtre".

S'exprimant dans la même optique, Mr. Alagi Gaye, Membre du Conseil de Régulation de l'ARREC, a exhorté le personnel de continuer à embrasser un esprit d'équipe « de faire ce que nous avons été mandatés à faire » et de soutenir le Président sortant dans leurs prières.

Dans sa réponse, El Hadj Thiam a rappelé que sa mission à l'ARREC était « d'établir les bases » sur qui d'autres s'appuieront. Il a parlé de certains défis associés à la mise en place d'une nouvelle institution ainsi qu'au développement d'un marché régional d'électricité, une tâche essentielle pour l'ARREC. Le recrutement du personnel professionnel, le financement et l'affirmation de l'autonomie de l'ARREC pour assurer sa crédibilité font partie de certains des difficultés éprouvées.

El Hadj Thiam a exprimé sa gratitude à tous les régulateurs nationaux et les opérateurs, en particulier les autorités de régulation d'électricité de la Gambie, du Nigeria et du Sénégal ainsi qu'à l'Agence Française de développement (AFD), qui ont apporté un soutien au stade précoce de l'ARREC.

Le Président sortant a également chargé le personnel de l'ARREC à maintenir les règles de transparence et de responsabilité de l'institution et "résister à la pression et faire ce qui est juste".